

PETITE GAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués
d'office, sauf avis contraire

SEINE-ET-MARNE et Départements limitrophes	BUREAU ET RÉDACTION Librairie E. LEMARIÉ A DAMMARTIN-EN-GOËLE	PARIS et et autres Départements
UN AN 3 fr.	ANNONCES : LA LIGNE 20 c	UN AN..... 3 fr 50

ÉCHOS DE LA SEMAINE

3 Juillet — Le Sénat décide que les fûts contenant des vins plâtrés seront munis dorénavant d'une étiquette.

— La Chambre vote un crédit de 2,500,000 fr. pour prime aux cultivateurs de lin et de chanvre.

— Terrible collision entre deux trains à Cleveland (États-Unis). On compte trente-trois morts et un grand nombre de blessés.

Un incendie détruit le hameau de Voglans, entre Chambéry et Aix-les-Bains.

4 Juillet — Brillante réception faite en Danemarck à la marine française.

— 445^e anniversaire de la proclamation de l'Indépendance des États-Unis.

5 Juillet Inauguration par MM. les ministres Bourgeois et Faillières, de la statue de Bernard de Palissy, à Villeneuve-sur-Lot.

— Inauguration officielle par le Président de la République du nouveau quartier des Buttes-Châumont, à Paris.

6 Juillet — Agitation ouvrière à Paris. Les ouvriers de la compagnie d'Orléans, les ouvriers du gaz, les

commis épiciers et les croque-morts, menacent de se mettre en grève.

— Scandale de Bessèges. Le maire, accusé de détournement de fonds et de malversations, est mis en état d'arrestation.

7 Juillet — Interpellation à la chambre, au sujet de la statue de Danton, qui doit être inaugurée à Paris le 14 Juillet

— Verdict de la cour d'assises du Nord, contre les assassins Baillet et Dutilleul. Le premier est condamné à la peine de mort. Le second, Dutilleul, à celle des travaux forcés à perpétuité.

8 Juillet — Grève des camionneurs de la grande et de la petite vitesse au chemin de fer d'Orléans.

— Drame d'Aubervilliers. Deux jeunes enfants jouent avec des allumettes en l'absence de leur mère, causent un commencement d'incendie et sont asphyxiés par la fumée. La mère en rentrant chez elle devient folle de douleur en voyant les cadavres de ses enfants.

9 Juillet — Drame sanglant aux Ternes. Une servante tente d'assassiner sa maîtresse et se tue ensuite en se jetant par la fenêtre.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La compagnie de sapeurs-pompiers de Dammartin doit prendre part, aujourd'hui, au concours qui doit avoir lieu à Chelles. Nos braves pompiers ont eu dans ces derniers temps de fréquentes et habiles manœuvres, qui nous permettent d'espérer pour eux une bonne récolte de lauriers.

— La réunion de la Société d'horticulture qui devait avoir lieu aujourd'hui, est remise au dimanche 26 juillet courant.

— Le trois juillet, le sieur Guyenne Gustave, demeurant à Paris, 41 rue Saint-Jacques se rendant pédestrement à Lens (Pas-de-Calais) fit, près du Bourget, la rencontre de deux individus en compagnie desquels il voyagea jusque près du Mesnil-Amelot, où ils se reposèrent tous trois à l'ombre bien-faisante d'un ormeau. Guyenne dormit profondément, mais quelle ne fut pas sa surprise, à son réveil, de se trouver seul. . . . son porte-monnaie contenant 46 fr. 40 avait également disparu ainsi que son chapeau. Le malheureux voyageur en fut réduit à continuer ainsi sa route, et en passant à Dammartin, il déposa sa plainte à la gendarmerie.

Les voleurs n'ont pas été découverts.

SAINT-PATHUS

Mardi dernier a eu lieu, à Paris, dans l'Église de la Madeleine, le mariage de Mlle Geneviève Labour avec M. Georges du Breuil.

Parmi les nombreux invités qui avaient tenu à honneur d'assister à cette cérémonie, on remarquait tous les sénateurs et les députés du département de Seine-et-Marne, un grand nombre de Conseillers généraux, et

des principaux fonctionnaires du département, de l'arrondissement et du canton. M. le Préfet, empêché pour cause de maladie, s'était fait représenter par M. Lombard secrétaire général de préfecture. Un certain nombre de magistrats de la cour de Paris et du tribunal de Meaux étaient également présents ainsi que le Conseil municipal de Saint-Pathus qui s'était préalablement rendu rue Pasquier, pour y lire une adresse aux jeunes époux. Enfin tous les instituteurs du canton, s'étaient fait un devoir de venir présenter par l'organe de M. Cléret, leur doyen, leurs hommages et leurs vœux, à la fille de l'honorable vice-président du Conseil général, Président honoraire de la Délégation cantonale de l'Instruction publique.

Les ouvriers de la Société céramique de Limoges dont M. Georges du Breuil est administrateur avec son cousin le baron de la Bastide, avaient envoyé un magnifique bouquet.

Les témoins de la mariée étaient M. Harle d'Ophove, son beau-frère, et M. de la Ville le Roux, son oncle; ceux du marié : MM. Paul du Breuil et du Boys des Termes, ses oncles.

Le défilé à la sacristie ne dura pas moins de quarante cinq minutes.

Les jeunes époux quittèrent Paris le soir même, pour aller s'installer au Breuil (Creuse).

Voici en quels termes M. le Maire de Saint-Pathus a adressé à Mlle Geneviève Labour et à M. Georges du Breuil, les félicitations et les souhaits du Conseil municipal et de la commune de Saint-Pathus :

Madame, Monsieur

C'est avec un inexprimable sentiment de joie que les habitants de Saint-Pathus ont appris l'heureuse, la grande nouvelle

de la célébration de votre mariage. Pour répondre à leur désir, j'ai à vous transmettre leurs félicitations les plus vives, ainsi que le respectueux hommage de leurs souhaits les meilleurs et les plus nombreux. Ce qui me rend cette mission particulièrement agréable, c'est que le Conseil municipal, de son côté, m'a également chargé, d'une manière toute spéciale, d'être auprès de vous l'interprète des vœux ardents qu'il forme aussi pour le plus grand bonheur de votre union.

Aujourd'hui surtout, Madame, nous nous plaisons tous, à Saint-Pathus, à évoquer le souvenir inoubliable des longues années pendant lesquelles M. Fernand Labour votre honoré père, a administré notre chère commune. Notre émoi et notre regret furent grands le jour où par le fait de son élévation aux éminentes fonctions de Conseiller à la Cour de Paris, il dut déposer l'écharpe municipale. Cependant, nous gardions ferme espoir qu'il nous resterait toujours profondément attaché. Notre espoir n'a pas été un seul instant déçu et maintenant, comme jadis, le nom de M. Labour est demeuré, parmi nos braves et laborieuses familles d'ouvriers, synonyme de bonté et de bienfaisance.

Votre souvenir, Madame, nous restera bien cher aussi, car, fidèle en cela à la belle tradition des vôtres, vous aimez, comme eux, à faire le plus de bien possible, et vous nous avez sans cesse témoigné le plus vif intérêt et la plus bienveillante sollicitude. Nos pauvres, nos enfants, nos petits écoliers même, tous nous en savons quelque chose. Mais, je ne veux point entreprendre l'éloge de vos vertus; il faudrait pour cela une voix plus autorisée et plus habile que la mienne. Une seule personne ici serait, à mes yeux, assez éloquente pour leur rendre l'éclatant témoignage qu'elles méritent à si juste titre. J'ai nommé l'époux que vous avez choisi et qui, ayant su les

apprécier à leur haute valeur, voudra noblement y répondre.

Nous savons tous déjà, en effet, qu'il est le descendant, le digne fils d'une famille des plus considérées et des plus honorablement connues et estimées, et que l'honneur et le devoir sont pour lui choses sacrées. Il aimera ce que vous aimerez, il pensera ce que vous penserez. Aussi, vous serez heureux tous deux. Nous ne saurions trouver de mot meilleur pour vous souhaiter à la fois tous les biens dont nous désirons vous voir comblés; et c'est avec la plus grande joie que nous verrons se réaliser les vœux de bonheur et de prospérité dont j'ai l'honneur, Madame et Monsieur, de vous adresser encore une fois le respectueux et sympathique hommage au nom du Conseil municipal et de toute la population de Saint-Pathus.

MONTHYON

Le 7 juin au soir, le garde-champêtre de Monthyon faisait sa tournée habituelle, lorsqu'il rencontra plusieurs jeunes gens qui faisaient du tapage. Il les invita à se taire, mais l'un d'eux venant à lui armé d'un bâton lui en porta un coup sur la tête. Cet individu est un belge du nom de Verbrugge. Traduit devant le tribunal correctionnel de Meaux, Verbrugge est condamné à un mois de prison.

D'après le *Puublicateur* :

On signale la disparition du sieur Scalle, âgé de 62 ans, qui a quitté ses parents le 49 juin dernier.

Scalle est d'une taille moyenne, 1m65 environ; il marche très courbé et est à peu près idiot. Il était vêtu d'un gilet de velours à manches grises d'un pantalon également gris, d'une chemise de grosse toile blanche et d'une casquette noire à visière. Il portait des sabots quand il a quitté son parent M. Duitte Eugène qui s'est mis

inutilement jusqu'ici en quête de le rechercher et qui s'inquiète beaucoup de ne pas le voir revenir.

VILLENEUVE

Il y a quelques jours, le sieur Laudeberger à Villeneuve, étant allé couper de l'herbe dans son champ, négligea de rapporter sa faux, se promettant de la reprendre le lendemain, mais il avait compté sans son hôte, car il retrouva bien la place où la faux avait été déposée, mais cette dernière avait disparu.

— Mardi soir, troisième jour de la fête de Villeneuve, les jeunes gens de cette commune se promenaient dans les rues, musique en tête, lorsque le cheval d'un gendarme, suivant la même direction prit peur et s'emballa tout à coup près du groupe de jeunes gens qui n'eurent que le temps de se rejeter sur le côté. Par malheur l'un des musiciens, M. Desjardins, qui n'avait pas eu le temps de se retirer ou qui n'entendit pas la voix du cavalier, fut culbuté par le cheval et eut son violon brisé.

MITRY-MORY

On lit dans le *Journal de Seine-et-Marne* :

Un pénible accident est arrivé mercredi dernier sur une route de cette commune.

Un charretier qui conduisait une voiture de fumier, voulut sans arrêter, attacher en dessous de la voiture une chaîne qui traînait à terre. En se baissant, il tomba si malheureusement qu'une des roues lui passa sur la jambe gauche qui fut affreusement hachée et broyée.

Cet infortuné resta plusieurs heures étendu sur la route dans une mare de sang. Quand on le trouva, après l'avoir cherché, on se mit à le transpor-

ter à l'hospice général de Meaux, où l'amputation, jugée nécessaire, fut pratiquée le lendemain par M. le docteur Dufraigne, chirurgien en chef.

L'opération a parfaitement réussi, mais le blessé a besoin encore de beaucoup de soins.

— La Fanfare de Mitry-Mory a remporté en 2^e division 2^e section, au concours musical du Raincy, un 2^e prix de lecture à vue, consistant en une médaille de vermeil et un second prix d'exécution représenté par une palme de vermeil.

Nous sommes heureux d'avoir à constater ce nouveau succès de la Fanfare de Mitry et nous lui en adressons nos sincères compliments.

MEAUX

Mardi dernier, devait avoir lieu à Meaux, la nomination d'un nouveau maire, en remplacement de M. Dufraigne, démissionnaire, M. Merré, qui a été désigné par 19 voix sur 25 votants, pour remplir ces importantes fonctions a déclaré qu'il avait le regret de ne pouvoir accepter cet honneur. Cette déclaration inattendue a causé dans la ville une certaine émotion.

— Gayet, ancien caissier de la banque Massin, traduit devant la Cour d'assises pour faux et abus de confiance a été condamné à quatre ans de prison.

LE MESNIL-AMELOT

Le nommé Vandevelde, dont nous avons raconté dernièrement les exploits a comparu ces jours derniers devant le tribunal correctionnel de Meaux et a été condamné à 3 francs d'amende pour ivresse et à 24 heures de prison pour s'être évadé du violon du Mesnil-Amelot, après en avoir dévissé la serrure.

SAINT-SOUPPLETS

Le sieur Denosmaisons, vannier, 37 ans, poursuivi, pour avoir été surpris, le 21 juin dernier, par le garde Poitevin, chassant à l'aide de collets, est condamné à cent francs d'amende.

VÉMARS

On lit dans l'*Écho Pontoisien* :

Le ballon *l'Espace*, monté par M. Ernest Weil, aéronaute, MM. Follet, propriétaire, et Legros, architecte, passagers, est parti dimanche, 5 courant, de l'usine à gaz de la Villette, à 2 h. 1/4. Il a pris la direction Nord-Est et s'est enlevé jusqu'à une altitude de 1,000 mètres, où il s'est maintenu à cet équilibre jusqu'au dessus de Gonesse. A ce moment, le soleil apparaissant tout d'un coup a fait monter l'aérostat à 2,300 mètres, mais, en passant au-dessus d'une forêt, il prit subitement une condensation très grande, causée brusquement par une forte baisse de la température.

Le ballon a opéré sa descente assez rapidement d'abord, ralenti par le lest jeté.

Les aéronautes ont atterri dans de bonnes conditions sur le territoire de Vémars, près de Chennevières-les-Louvres, canton de Luzarches (Seine-et-Oise).

Le ballon était aux trois quarts dégonflé quand est arrivé une très forte bourrasque de vent, qui a fait former voile à l'aérostat et l'a entraîné dans une course vertigineuse sur une longueur de 100 mètres.

M. Weil ne lâchant pas la corde de la soupape, recommandait à ses passagers de se blottir dans le fond de la nacelle et encourageait trois braves citoyens, MM. Berson Louis, Garnier, marchand de vins, Poire Henry, qui se

sont laissés trainer sur le dos plutôt que de lâcher le guide-rope et la corde d'ancre. Les passagers ont fait preuve d'un grand sang-froid.

VER

Voici le résultat des élections complémentaires qui ont eu lieu à Ver dimanche dernier.

Le nombre des électeurs inscrits était de 422; celui des votants, a été de 62.

Les voix se sont trouvées ainsi réparties.

Inscrits : 422 — Votants : 62.

MM. Bruyet (René-Louis) . . . 20 voix
Quicray (Alexandre) . . . 19 «
Vibert (Alexandre) . . . 18 «
Dubourg (Louis) . . . 18 «
Billiard (Jean-Baptiste) . 15 «
Letellier (Henri) . . . 14 «
Vibert (Lucien) . . . 11 «

FAITS DIVERS

VACANCES

Les vacances des écoles primaires publiques de Seine-et-Marne ont été fixées par le Conseil départemental du 3 août prochain au 21 septembre suivant.

LA STATUE DU GÉNÉRAL RAOULT

L'inauguration de la statue du général Raoult, l'illustre et courageuse victime de la bataille de Freschwiller (6 août 1870), est définitivement fixée au dimanche 19 juillet, et la ville de Meaux fait des préparatifs importants, pour donner à cette fête patriotique, le plus grand éclat.

La souscription ouverte il y a un an à peine, en l'honneur du héros Meldois a permis à sa ville natale de lui élever un monument digne de lui. Le statuaire, M. Aube, chargé de ce travail, a produit, on peut dire, une œuvre

d'art remarquable que la maison Thiébaud a été chargée de couler en bronze. Il y a quelques jours, M. Thiébaud réunissait dans ses ateliers les membres du comité, afin de leur offrir le spectacle de cette intéressante opération.

Les fêtes données à l'occasion de l'inauguration de la statue du général Raoult, seront présidées par M. de Freycinet, ministre de la guerre et Président du Conseil.

On doit à l'initiative d'un de nos sympathiques confrères de Meaux, l'organisation d'un festival-concours de musique appelé, paraît-il, à un très grand succès.

Le programme complet de la fête n'est pas encore définitivement arrêté mais on nous l'annonce comme devant offrir au public de nombreux éléments de distraction.

UN LEGS ORIGINAL

Une dame française, Mme veuve G. décédée à Pau, chez les sœurs de l'Espérance, à l'âge de quatre-vingt-douze ans, a fait un testament d'un caractère scientifique, où, disposant d'une grande fortune, elle a fait notamment le legs suivant.

1° Un prix de 100,000 francs est légué à l'Institut de France (section des sciences), pour la personne de n'importe quel pays qui trouvera le moyen d'ici à dix années, de communiquer avec un astre (planète ou autre et d'en recevoir réponse.

Elle désigne notamment la planète de Mars, sur laquelle se porte déjà l'attention et les investigations de tous les savants. Si l'Institut de France n'accepte pas le legs, il passera à l'Institut de Milan et en cas de nouveau refus, à celui de New-York.

LA CHUTE DES FRUITS

Cette année, les arbres ont bien fleuri, et, presque partout, les fruits ont bien noué; donc, dans ces derniers temps, on était autorisé à compter sur une bonne récolte, mais à cette heure, au moins chez nous, il convient d'en rabattre. Avril et mai nous ont été fagestes; la plupart des fruits, que l'on croyait solidement attachés, se sont arrêtés dans leur développement, et beaucoup sont tombés au moment où l'on s'y attendait le moins.

A quelle cause attribuer cette perte? Les insectes nuisibles n'y ont pas été absolument étrangers; cependant, à l'examen des fruits tombés, on a pu remarquer que le plus grand nombre était intacts, qu'ils n'étaient ni perforés ni entamés. La raison de leur chute ne saurait par conséquent, être mise à la charge des petits ennemis contre lesquels nous avons tant de peine à nous défendre. Ce n'est pas des blessures reçues que nos fruits sont morts; c'est, à notre avis, de misère et de faim même dans les plus riches terrains. Nous accusons, du désastre les pluies trop fréquentes, aggravées d'un abaissement de température persistant. Et, en effet, on a peu d'exemples d'un printemps aussi refroidi que celui de 1891, à moins de remonter, par le souvenir, au printemps de 1867 qui fut tout aussi désagréable.

La sève, assurément, n'a point manqué; c'est l'appétit qui a fait défaut, et, cela se remarque en regardant les pousses de l'année. On voit qu'elles ont pâti, qu'elles ne se sont développées qu'à regret, que la température a été constamment trop basse. En pareille circonstance, les rameaux chargés de feuilles fonctionnent encore tant bien que mal et résistent passablement, mais les rameaux trop chargés de fruits fonctionnent avec une difficulté extrême, parce qu'ils ne disposent pas d'une quantité suffisante de sève pour nourrir leur portée. C'est justement ce qui est arrivé en 1867 et cette année même. Les arbres

qui ont donné le plus de fleurs, à cause de leur constitution malade, sont ceux qui portent aujourd'hui le moins de fruits. et quand aux autres, nous avons vu tomber la plupart des fruits, placés dans des conditions désavantageuses, soit en bouquets, soit au-dessous des branches faibles. Ceux qui ont résisté occupent le voisinage d'appel-sève vigoureux, aux parties supérieures des branches plutôt qu'à la base, sur les parties verticales plutôt que sur les parties obliques, coudées et horizontales.

Il est probable que les fruits restants seront sauvés, si les temps chauds et orageux persistent. Et cependant on n'ose pas trop le souhaiter à cause des inconvénients qu'ils présenteraient en ce mode de fenaison et de floraison de la vigne et des céréales. (*Gazette du village*)

Les sonneries de cloches en temps d'orage

Les vieux soldats prétendent et racontent que le bruit du canon chasse les nuages. Il est évident que les fortes explosions mettent l'air en mouvement dans le voisinage des bouches à feu, mais il nous est difficile d'admettre que l'effet se produise à de longues distances, et se fasse sentir sur des nuages orageux, éloignés de terre de plusieurs kilomètres,

Si la chose se pouvait, on ne manquerait pas de nettoyer l'atmosphère toutes les fois qu'en été, des nuages menaçants peuvent compromettre le succès d'une grande fête patriotique. Moyennant de la poudre avec ou sans fumée, on produirait aisément, à volonté, de belles éclaircies, et l'on ferait aller le commerce, selon l'expression consacrée.

Sans doute, en frappant l'air avec des explosions de gaz, on y détermine des vagues comme on détermine des ronds dans l'eau avec les pierres qu'on y lance; mais, à mesure que les

ondulations de l'air ou de l'eau s'éloignent, elles s'affaiblissent et s'effacent assez vite.

Nous n'avons pas été surpris de recevoir, le 21 juin, du département du Lot, une lettre d'un correspondant qui nous disait: — « Chez nous il y a comme partout, des avis contradictoires sur le pouvoir de la sonnerie en temps d'orage; et je laisse chacun exprimer le sien comme il l'entend. Cependant, j'ai entendu dire par de vieux soldats que le bruit des canons faisait détourner les nuées, et s'il en était ainsi, il pourrait se faire que le bruit des cloches ait le même effet, et dans ce cas, il n'y aurait pas de raison pour défendre de sonner celles-ci à l'approche ou pendant un orage. »

Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit plus d'une fois: nous ne pensons pas que les vibrations produites par de pauvres petites cloches de campagnes puissent éloigner le péril; on ferait donc bien d'abandonner cet usage qui, depuis longtemps, n'existe plus dans les villes; et qui peut avoir un inconvénient, celui de faire tuer de temps à autres les sonneurs. Ils sont plus exposés sous les clochers que partout ailleurs, lorsque la foudre gronde, et pour les deux raisons que voici: les grands arbres, les habitations très élevées et les églises à hauts clochers sont dangereuses aussi. Le mieux, en temps d'orage, est de se coucher à terre à plat ventre, ou bien, quand c'est possible, de s'abriter dans des grottes ou des cavernes, attendu que là on ne court aucun danger. (*Gazette du village*)



Profonde observation:

— Quelle différence y a-t-il entre l'entêtement et la fermeté?

C'est bien simple, la fermeté, c'est ce que nous soutenons; l'entêtement, c'est ce que soutiennent nos adversaires.

Société d'Assurances Mutuelles
IMMOBILIÈRES ET MOBILIÈRES DE
SEINE-ET-MARNE

Contre l'incendie, le chômage, l'explosion
de la foudre, du gaz et des appareils
à vapeur et électriques

DATE DE FONDATION: 1810 - SIÈGE SOCIAL A MELUN
Montant des valeurs assurées: 883,000,000 f.
Montant des réserves 3,007,311 f.

Tarifs inférieurs de 40 0/0
environ aux primes les plus
réduites des Compagnies par
actions.

Les sinistres sont toujours payés intégralement
et comptant.

La Société ne fait pas payer à ses assurés
le droit de timbre, toujours récla-
mé en sus des primes par les Compagnies
à raison de 0 fr. 04 par 1,000 fr. de capital assuré,

Les risques d'explosion de la foudre et du gaz,
les incendies provenant de l'éclairage électrique,
sont assurés gratuitement.

La Société assure gratuitement sur pied les
recettes de ses Sociétaires.

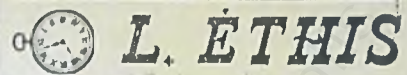
LES POLICES SONT DÉLIVRÉES GRATUITEMENT

S'adresser ou écrire pour tous renseignements,
au représentant de la Société dans le canton.

M. ALLANT, 1, place du Bourg à Dammarin

LE **COURRIER**
DES **MODES**
PARISIENNES
12 pages - 15 centimes
plus complet que les journaux à 25 cent.
publie chaque samedi 50 modèles
élégants et pratiques de robes,
manteaux, chapeaux, costumes
d'enfants, ouvrages, etc., avec
explications et patrons découpés.
Feuilletons, Causerie médicale
p^r M^{me} le D^r BERTILLON. Etude:
QUE FERONS-NOUS
DE NOS FILLES?
décrivant toutes les professions
et métiers pouvant être exercés
par des femmes. Nombreuses
primes. Chez tous les libraires.
ABONNEMENTS D'ESSAI
Pour 3 mois (156 pages), le journal
simple: 2^f 50. Avec chaque fois une
gravure colorée, 3 mois: 5^f. Pour
s'abonner, envoyer mandat-poste ou
timbres aux Editeurs: IMANS & C^{ie},
35, RUE DE VERNEUIL, PARIS

PRIME AUX LECTEURS
de la **PETITE GAZETTE**
JOLI GLOBE TERRESTRE
de 16 cent. de circonférence
Prix: 65 cent.



L. ETHIS
HORLOGER, BIJOUTIER
à **DAMMARTIN, (S-&-M)**:
Rue Gamneval
à l'angle de la rue Notre-Dame

Montres en or et argent — Pendules
et Bijoux — Orfèvrerie — Dorure et ré-
argenture.

Pièces de précision — Remontage
de pendules à l'année.

Réparations garanties
PRIX MODÉRÉS

La maison se recommande pour les
soins apportés aux pièces qui lui sont
confiées.

Achat d'Or et d'Argent
On peut aussi s'adresser à Saint-Mard chez
Madame Vauve Ethis

USINE HYDRAULIQUE DU PETIT-MOULIN
A NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (OISE)

Henry BERTHIER
Ingénieur agronome diplômé,
de l'Institut national Agronomique

MACHINES AGRICOLES
Vente et Echange
Location, Réparations en tous genres

BICYCLES, BICYCLETTES & TRICYCLES
Accessoires & Réparations

SPECIALITÉ DE GRAINES FOURRAGÈRES
Epurées

Céréales de semence
Graines potagères, de fleurs et d'arbres
Arbres fruitiers et forestiers

Graines de Betteraves
à grand rendement et à grande richesse
saccharine

ENGRAIS SIMPLES & COMPOSÉS
Envoi franco de renseignements à toute
demande affranchie

Le Directeur-Gérant: **E. LEMARIE**
Dammarin Imp. E. Lemarié.

